



PNUD-Banque mondiale
Programme
pour l'eau et l'assainissement

Assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau en milieu rural :

Recommandations issues d'une étude mondiale

Travis Katz
Jennifer Sara

L'équipe chargée de l'étude comprenait : Jennifer Sara, Travis Katz, Kihoon Lee (Washington), Annie Manou Savina (Bénin) ; Rafael Vera et Jose Quito Daza (Bolivie) ; Mario Nuñez, Tony Brand et Steve Maber (Honduras) ; Gillian Brown et Richard Pollard (Indonésie) ; Shahrukh Khan, Raja Rehan et K. M. Minatullah (Pakistan) ; ainsi qu'Asingwiire Narathius et Rose Lidonde (Ouganda). Sont intervenus en qualité d'évaluateurs-experts : Tim Campbell, Mike Garn, Christine Kessides et Caroline Van den Berg.

Assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau en milieu rural :

Recommandations issues d'une étude mondiale

L'étude mondiale sur l'approvisionnement en eau en milieu rural a pour but de :

- préciser le sens de ce que recouvre, en théorie et en pratique, la notion d'«impulsion par la demande» ; et
- mesurer et quantifier l'effet de cette impulsion sur la viabilité à long terme des systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural.

L'étude a révélé que l'adoption d'une approche impulsée par la demande à l'échelon communautaire accroît sensiblement la probabilité que les systèmes d'approvisionnement en eau soient durables. Il ressort toutefois que même les projets incorporant cette approche ont tendance à ne pas l'appliquer de façon cohérente dans les communautés où ils sont mis en oeuvre. Pour être efficace, une telle stratégie doit prévoir des procédures permettant une bonne information des ménages, des dispositions de renforcement des capacités à tous les niveaux et un recentrage des organismes d'approvisionnement, de sorte que les programmes d'investissement soient guidés par la demande des consommateurs. Il a également été observé que l'existence d'une organisation officiellement chargée de gérer le système d'approvisionnement en eau ainsi que l'éducation des consommateurs au sein des ménages contribuent fortement à la pérennité du système. Des corrélations positives ont été relevées entre cette dernière et la formation dispensée aux comités de l'eau en matière d'exploitation et d'entretien, de même qu'entre la qualité de la construction des équipements et la viabilité à long terme du système, encore que ces observations varient d'un pays à l'autre. Un compte rendu exhaustif de l'étude sera disponible en février 1998.

Le secteur de l'eau en milieu rural et la Banque mondiale

Ces dernières années, les prêts de la Banque mondiale à l'appui de projets d'approvisionnement en eau dans les zones rurales ont enregistré une hausse spectaculaire. La Banque finance deux grands types d'opération : des projets indépendants, généralement conçus pour fournir uniquement des services d'approvisionnement en eau ou des services d'approvisionnement et d'assainissement, qui sont habituellement exécutés par des organismes publics ; et des activités à l'appui de l'approvisionnement en eau dans les zones rurales, qui entrent dans le cadre d'autres types de projets, surtout les fonds

d'investissement social. Ces fonds sociaux sont des intermédiaires quasifinanciers qui drainent des ressources vers de petits projets destinés aux communautés défavorisées. Ces projets peuvent financer un certain nombre de sous-projets (approvisionnement en eau, écoles, routes, etc.) et méritent une attention particulière, car ils se sont taillé une place grandissante dans le programme de prêt de la Banque (plus de 45 projets ont été approuvés et d'autres sont sous dossier) ; ils comportent souvent d'importants volets d'approvisionnement en eau en milieu rural. La présente étude examine à la fois les projets indépendants et les projets multisectoriels.

Contexte de l'étude : insuffisances de la réglementation et des politiques sectorielles

Dans de nombreux pays en développement, les politiques régissant le secteur de l'approvisionnement en eau dans les zones rurales sont mal définies et les organismes publics chargés de leur application laissent habituellement à désirer. Cette situation est exacerbée par le fait que les donateurs et les organismes d'exécution contournent les pouvoirs publics et mettent leurs projets en oeuvre suivant leurs propres règles et politiques. En outre, la Banque, là où elle est fortement implantée, a souvent fait preuve d'incohérence dans les orientations données aux pouvoirs publics. Elle a parfois financé, dans le même pays, des projets indépendants et des opérations multisectorielles destinés à améliorer l'approvisionnement en eau en milieu rural, qui visaient la construction d'équipements très semblables, mais qui étaient régis par des règles et axés sur des objectifs différents.

Une stratégie d'impulsion par la demande

Dans ce contexte, les participants à la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement, qui s'est tenue à Dublin en 1992, ont souscrit à un ensemble de principes selon lesquels l'eau est un bien à la fois social et économique qu'il convient de gérer aussi près de la base que possible. La stratégie de prestation de services impulsée par la demande s'inscrit dans le droit fil de ces principes. Selon cette approche, si l'on veut gérer l'eau comme un bien économique, il faut que les principales décisions d'investissement relevant des projets soient guidées par la demande des consommateurs. Concrètement, les projets doivent appliquer des règles claires et transparentes, qui permettent aux usagers de choisir le niveau de service, la technologie et le lieu des installations correspondant le mieux à leurs besoins, compte dûment tenu des coûts et des responsabilités associés à chaque option.

Un nombre croissant de projets se conforment plus ou moins à ces principes. La présente étude avait pour objet d'en apprendre davantage sur la nature de la demande ainsi que sur les liens existants entre les projets d'approvisionnement en eau en milieu rural impulsés par la demande et la viabilité à long terme des équipements mis en place.

Méthodologie

L'étude a été réalisée sur une période d'un an par des équipes de terrain dans six pays : le Bénin, la Bolivie, le Honduras, l'Indonésie, l'Ouganda et le Pakistan. Chaque équipe de terrain se composait de chercheurs locaux, issus d'organisations non gouvernementales (ONG) ou d'universités, appliquant la même méthodologie. Les projets inclus dans l'étude ont été choisis parce qu'ils étaient fortement impulsés par la demande et que le responsable des opérations (et, dans certains cas, le chef de projet de la Banque mondiale) souhaitait participer à l'étude. Au moins un projet dans chaque pays est financé par la Banque mondiale.

L'analyse s'est fondée sur une série d'indicateurs spécialement élaborés pour l'étude. Chaque indicateur est un groupe de valeurs statistiques qui, globalement, expriment une caractéristique particulière. Ces indicateurs ont permis de déterminer dans quelle mesure un projet d'une communauté donnée était plus ou moins tiré par la demande du point de vue des consommateurs et des comités de l'eau, et dans quelle mesure le système d'eau de cette communauté était viable. Les données correspondant aux indicateurs ont été tirées de sources primaires, notamment d'enquêtes auprès des ménages, d'entretiens structurés avec les comités de l'eau et les notables des communautés, et d'évaluations techniques et qualitatives. En tout, les membres de l'équipe chargée de l'étude ont enquêté auprès de 1 875 ménages, représentant 125 communautés servies par 10 projets. L'analyse s'articule essentiellement autour de 11 indicateurs. Six portent sur le rôle des communautés dans l'exécution des projets et mesurent la participation communautaire à l'amorce du projet, jusqu'à quel point la communauté a choisi en connaissance de cause le type de système construit, ainsi que le niveau et la qualité de la formation dispensée aux ménages et aux comités de l'eau. Des catégories d'indicateurs identiques permettent de déterminer comment les ménages et les comités de l'eau (ou les notables) perçoivent la méthode appliquée par le projet et d'établir une comparaison.

Cinq autres indicateurs mesurent la performance du système, à savoir l'état des équipements physiques, la satisfaction des consommateurs, l'exploitation et

l'entretien, la gestion financière et la volonté d'assurer la pérennité du système. Dans le cadre de l'étude, on a soumis ces valeurs, ainsi que 75 autres variables, de base et propres au projet considéré, à des tests statistiques (y compris une analyse de corrélation et de régression) pour déterminer les principaux déterminants de la pérennité du système d'approvisionnement en eau.

Principaux résultats

1. L'adoption d'une stratégie impulsée par la demande renforce la pérennité du système.

La pérennité des systèmes est plus élevée dans les communautés où une approche impulsée par la demande a été adoptée. La plupart du temps, cependant, ces principes ne sont pas systématiquement appliqués dans les communautés où les projets sont mis en oeuvre.

Il ressort de l'étude que la pérennité est nettement plus élevée dans les communautés où les ménages se sont prononcés en connaissance de cause sur l'opportunité de construire un système, ainsi que sur le type d'installation et le niveau de service qu'ils souhaitaient. Cette relation s'est révélée significative au plan statistique, même compte tenu de variables indépendantes, comme le niveau de pauvreté et l'éloignement par rapport à un centre urbain, et de variables propres à chaque projet, comme la formation, le type de technologie et le coût du système par habitant.

Bien que la pérennité soit plus élevée dans les communautés où l'équipe du projet a recouru à une approche impulsée par la demande, l'étude révèle que celle-ci n'est pas appliquée de manière cohérente. Les enquêtes auprès des communautés et des ménages font apparaître que les projets sont tantôt impulsés par l'offre (auquel cas les membres de la communauté n'ont pas le choix entre plusieurs options ou ne sont pas informés des coûts ou des responsabilités prévus), tantôt impulsés par la demande (auquel cas on prend le temps d'informer les communautés des diverses formules possibles et on leur confie un rôle prépondérant dans le processus décisionnel). L'enquête relève des résultats semblables dans le domaine de la formation, dispensée dans certains villages, mais pas dans d'autres. Ces constatations montrent que l'application des règles adoptées dans un bureau du siège n'est pas toujours cohérente sur le terrain,

en particulier lorsqu'intervient toute une série d'intermédiaires. L'étude révèle des différences notables dans l'exécution des activités, certaines étant exécutées par l'équipe du projet, d'autres par des entrepreneurs indépendants, et d'autres encore par des ONG. À en juger cependant par l'incohérence de la démarche qui caractérise tous les projets, il convient d'améliorer les procédures d'exécution.

2. La demande des ménages doit orienter les décisions d'investissement.

La pérennité est plus élevée lorsque la demande est exprimée directement par les ménages, et non par l'intermédiaire des chefs traditionnels ou des représentants communautaires.

D'après l'étude, c'est lorsque les ménages, et non les représentants communautaires (comités de l'eau, chefs traditionnels ou administration locale), participent à l'amorce du projet et à la prise de décisions concernant le système que la relation entre une approche impulsée par la demande et la pérennité du projet est la plus forte. L'étude révèle que la perception des ménages et celle des notables de la communauté avec qui travaillent l'équipe du projet ou les intermédiaires sont souvent très différentes.

Nombreux sont les exemples de projets confisqués par des représentants communautaires à leur profit, que ce soit en plaçant le système sur leur propriété, privant ainsi certains segments de la population de la possibilité d'y accéder, ou en optant pour une formule rejetée par d'autres membres de la communauté. Il est encore d'autres cas où, les représentants communautaires n'ayant pas tenu compte de la demande émanant de certains groupes de population, comme les femmes ou les pauvres, le projet a abouti à des aménagements qui n'étaient pas conformes aux souhaits de l'ensemble de la communauté. Souvent, les membres de la communauté déclarent alors ne pas être satisfaits du service, ne se sentent guère maîtres du projet et se montrent peu disposés à en financer l'entretien. Il ressort de l'étude que la qualité s'améliore dès lors que les projets, les ONG, ou les autres intermédiaires emploient des agents de vulgarisation bien formés, de sorte que tous les membres de la communauté aient l'occasion de participer au processus décisionnel.

Les ménages ne sont pas informés des diverses formules possibles dans le cadre des projets multisectoriels.

Le nombre des projets communautaires de petite envergure que les projets multisectoriels peuvent financer n'est pas prédéfini. En principe, la formule doit permettre aux communautés d'exprimer les demandes les plus diverses (autrement dit, de choisir non seulement entre différents types ou niveaux de service, mais également entre différents secteurs), mais la plupart des ménages servis par ces projets ont déclaré ignorer qu'ils pouvaient opter pour un autre type de projet.

3. La formation, l'organisation communautaire, la qualité de la construction et les techniques employées contribuent également à la pérennité du système.

Former les ménages et les comités de l'eau : un moyen d'améliorer la pérennité en renforçant les capacités et l'adhésion au projet

L'un des résultats les plus concluants de l'étude est que la formation des ménages et des comités de l'eau est une composante importante de la viabilité à long terme des systèmes d'approvisionnement en eau. Cette observation confirme l'idée que, même lorsque les communautés expriment une forte demande, elles peuvent ne pas avoir les moyens d'exploiter et d'entretenir elles-mêmes le système. En formant la population, on lui explique non seulement comment exploiter et entretenir le système, mais également ce qu'elle doit en attendre, et on lui montre comment identifier et résoudre, avant qu'ils ne s'aggravent, les problèmes mineurs qui peuvent se poser. Lorsqu'on informe les usagers des avantages sanitaires qu'ils peuvent retirer d'un meilleur approvisionnement en eau, ils valorisent davantage leur source d'approvisionnement et se montrent plus enclins à assurer la pérennité du système.

Désigner un organisme communautaire responsable : une composante essentielle de la réussite.

Le troisième facteur (outre l'approche impulsée par la demande et la formation) qui influe sur la pérennité globale d'un système d'approvisionnement en eau est l'existence d'un organisme communautaire officiellement chargé de

l'exploitation du système. Dans la plupart des cas, le comité de l'eau gère et surveille l'exploitation du système : il s'agit d'assurer l'entretien préventif, de recouvrer les redevances ou le paiement des réparations, de tenir les relevés des transactions financières, des manuels et des plans, d'appliquer des sanctions en cas de non-paiement et de s'assurer que les réparations soient faites. D'après les constatations de l'étude, la pérennité est beaucoup plus faible dans les communautés dépourvues d'un tel organisme.

Veiller à la qualité de la construction : une condition indispensable pour assurer la pérennité

Il ressort de l'étude que la pérennité du système est directement liée à la qualité de la construction. Des évaluations qualitatives ont révélé que, même si une approche impulsée par la demande est adoptée, une construction de médiocre qualité compromet les chances de durabilité du système. La qualité de la construction et la viabilité à long terme du système ne sont pas liés aux coûts par habitant, et les systèmes construits par des entrepreneurs privés ne sont pas systématiquement meilleurs ou pires que ceux bâtis par les membres de la communauté. C'est en l'absence de surveillance ou lorsque les entrepreneurs ou l'équipe du projet doivent rendre des comptes à un responsable qui n'est pas sur place, plutôt que directement aux communautés, que la construction risque davantage d'être de médiocre qualité. Lorsque c'est la communauté qui construit le système, la qualité de la construction est souvent liée à la fourniture d'un bon appui technique dans le cadre du projet.

Imposer des choix techniques et des niveaux de service : un facteur de risque pour le système

De nombreux projets ont appliqué des normes privilégiant la conception au détriment de la souplesse de prestation de services, quand bien même le projet prévoyait que le choix du système incombait à la communauté. Les systèmes par gravité sont souvent considérés comme la solution technique la plus fiable et ce sont les plus faciles à entretenir par les communautés. On a relevé que de nombreux projets en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes privilégiaient cette formule au lieu de laisser les communautés opter pour le système de leur choix. L'étude révèle que les usagers préfèrent de loin être raccordés au réseau et sont tout à fait disposés à payer les coûts supplémentaires que cela implique. Certains projets n'en ont pas moins été

conçus de manière à fournir uniquement un niveau de service minimum, sans tenir compte de cette demande additionnelle. Si les usagers élargissent eux-mêmes les installations, la viabilité technique du système s'en trouve souvent menacée. L'étude n'a constaté aucun lien entre le type de technologie ou l'âge des installations (la plupart des systèmes étudiés avaient entre trois et cinq ans) et la durabilité des équipements.

4. Qui dit approche impulsée par la demande, dit application de bonnes politiques financières et obligation de rendre compte aux membres de la communauté.

Le manque de responsabilité et de transparence dont ont fait preuve certains organismes publics a entraîné une hausse des coûts, des retards d'exécution et la méfiance des membres de la communauté.

D'après les observations de l'étude, la construction des systèmes d'approvisionnement en eau est souvent confiée à des organismes insensibles à la demande, même dans le cas de projets censés en tenir compte. Les communautés ne disposent d'aucun moyen de s'assurer que les entrepreneurs ou les organismes publics respecteront les choix qu'elles ont faits, ni de demander des comptes à l'équipe du projet si le système est mal construit ou incomplet, ou que la construction est retardée. En outre, l'étude révèle un manque de transparence financière, en particulier au sein des organismes publics. La plupart des projets examinés ne tiennent aucun relevé des coûts du système, ni de l'ampleur de la contribution de la communauté. C'est ce qui explique que de nombreux usagers doutent que ces organismes feront un bon usage de leurs contributions et qu'ils se montrent beaucoup plus disposés à financer les coûts d'investissement lorsque c'est la communauté qui contrôle les dépenses.

Les politiques financières n'ont pas su établir de lien entre niveau de services et coûts, ni inciter les projets à réduire les coûts.

L'étude a constaté que les politiques financières de la plupart des projets sont mal préparées. Souvent, elles ne comportent ni logique claire, ni incitations en faveur d'investissements plus rentables. La plupart des projets exigent des contributions très faibles de la part des communautés, qui ne sont pas liées aux coûts de la prestation de services. Selon

ces observations, les coûts par habitant diminuent lorsque les communautés sont davantage mises à contribution, les coûts plus strictement contrôlés, les subventions par habitant plafonnées, et les contrats de construction gérés par des ONG et non des organismes publics.

Lorsque les choix ne sont pas liés aux prix, les ménages considèrent les contributions comme un impôt plutôt que comme une expression de la demande.

Dans le cadre d'une approche impulsée par la demande, les choix des consommateurs doivent être liés de façon transparente aux prix, pour que chacun puisse décider de sa participation en connaissance de cause. La majorité des projets ne faisant pas clairement apparaître ce lien, nombreux sont les ménages qui perçoivent leur contribution comme un impôt, plutôt que comme un prix à payer en échange d'un service. La plupart du temps, les coûts des différentes formules ne sont pas présentés aux communautés lorsqu'elles font leur choix. Les contributions exigées sont en général si faibles ou exposées en termes si vagues que les communautés ne comprennent pas la contrepartie économique d'un niveau de service plus élevé. De plus, l'équipe du projet ou les notables de la communauté ne donnent pas toujours aux particuliers le choix de contribuer ou non. L'étude révèle toutefois que, dans tous les projets, indépendamment du niveau de contribution établi (de 0 à 40 % des coûts), les membres de la communauté sont systématiquement disposés à payer les services fournis. Pour que le niveau de contributions soit utilisé comme un indicateur de la demande, ces liens doivent être plus clairement définis.

Conséquences pour les projets

La principale leçon qui se dégage de l'étude est que les règles régissant les projets ont leur importance et que la manière dont elles sont élaborées et mises en oeuvre peut avoir de profondes répercussions sur la viabilité à long terme du système d'approvisionnement en eau. Ces règles, qui définissent les critères d'admissibilité pour les communautés, le rôle des différentes parties dans la prise de décision, la politique financière, les niveaux de service et les choix technologiques, fixent le cadre et les incitations qui détermineront la réussite d'un projet. L'étude conclut également qu'il faut veiller à ce que ces règles soient appliquées de façon cohérente. Elle tend en particulier à montrer que :

1. L'adoption d'une approche impulsée par la demande améliore la pérennité des systèmes d'approvisionnement en eau.

On constate que les systèmes sont plus durables dans les communautés où les projets adoptent une approche impulsée par la demande. L'étude apporte la preuve que la définition de cette stratégie doit être élargie et affinée comme suit :

- *La demande des ménages doit guider les principales décisions d'investissement.*

La pérennité s'améliore lorsque l'amorce du projet ainsi que le choix des différents niveaux de service, de la technologie et de l'emplacement des installations sont confiés aux consommateurs bien informés, plutôt qu'aux chefs traditionnels ou aux comités de l'eau. S'il faut traiter avec des représentants, l'équipe du projet doit prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer que ceux-ci représentent véritablement l'ensemble de la communauté.

Privilégier la circulation de l'information avant, pendant et après l'exécution. Une stratégie d'impulsion par la demande ne pouvant donner de bons résultats que si la population opte pour une solution en connaissance de cause, l'équipe du projet doit s'employer davantage à informer les ménages. Avant de sélectionner une communauté, l'équipe doit informer la population du type d'assistance offert par le projet et des conditions à remplir pour pouvoir en bénéficier. Au stade de la conception, elle doit s'assurer que la population comprend bien ce qui lui est proposé, les coûts et

les avantages correspondant à chaque option, et le rôle qui lui incombera dans l'exploitation et l'entretien du système. Avant de décider de participer ou non au projet, la communauté doit savoir où elle pourra se procurer une assistance technique, ainsi que les outils et les pièces de rechange pour le système.

- *Il importe que la communauté se mobilise pour faciliter l'agrégation de la demande.*

D'après la théorie de la demande, les individus expriment leurs préférences si on les y incite de façon correcte. Un système d'approvisionnement en eau étant un bien appelé à être partagé par des individus qui ont des priorités et des besoins très différents, on ne peut appliquer une stratégie impulsée par la demande à l'échelon communautaire que si les demandes individuelles sont agrégées en une seule demande collective. Les projets doivent employer du personnel ou des intermédiaires qui seront chargés de faire avancer ce processus et de faire en sorte que la demande communautaire représente celle de tous les membres de la communauté. Une telle mobilisation pourra exiger l'organisation de réunions communautaires et le recours à des techniques permettant d'assurer que les femmes fassent entendre leur voix.

Il s'agit de vérifier qu'une demande de service existe bien parmi tous les usagers potentiels, de déterminer les préférences et les priorités de la communauté et de s'assurer que les utilisateurs sont déterminés à exploiter et à entretenir le système, avant que la construction en soit décidée. Si la communauté ne se mobilise pas ou pas suffisamment, les avantages du projet risquent d'être confisqués par les notables ou les groupes ethniques dominants, ce qui priverait les femmes et d'autres groupes d'usagers de la possibilité de participer au processus décisionnel ou de tirer parti du projet et compromettrait la volonté de la communauté d'assurer la pérennité du système.

- *Les communautés doivent pouvoir opter pour le niveau de service et la technologie de leur choix, mais aussi sélectionner le prestataire qui leur fournira ce service et en assurer l'entretien, ainsi que les modalités et le calendrier de ces prestations.*

Souvent, les projets ne vont pas véritablement jusqu'au bout de l'approche impulsée par la

demande, dans la mesure où ils permettent aux communautés de décider de leur participation et du niveau de service qu'elles souhaitent recevoir, mais pas des modalités de prestation. Les organismes d'approvisionnement devraient être tenus de rendre compte aux communautés et de fournir les services convenus de manière efficiente et efficace. Les communautés devraient participer, s'il y a lieu, à la sélection de l'entrepreneur, avoir davantage droit de regard sur l'exécution des travaux et sur l'autorisation de paiement des travaux réalisés (même si les services sont directement fournis par des organismes publics). Une fois la construction terminée, les communautés devraient être libres de décider comment elles souhaitent gérer leur système. Bien qu'elles soient tenues, dans la plupart des projets, de mettre en place un comité de l'eau indépendant, elles peuvent préférer prendre d'autres dispositions, notamment confier l'exploitation du système à un sous-traitant ou à des organisations communautaires existantes.

2. L'application plus rigoureuse des règles du projet par l'équipe, les intermédiaires, les entrepreneurs et les ONG concernés permet d'améliorer la performance.

Pour améliorer la pérennité du système, l'équipe du projet doit s'assurer que les règles sont bien communiquées et bien comprises par ceux qui sont chargés de les mettre en œuvre, en particulier pour ce qui a trait aux activités de mobilisation communautaire. Le personnel doit par ailleurs être bien formé et disposer de ressources suffisantes. Il convient de mettre en place des mécanismes de surveillance pour assurer la bonne application des règles régissant les projets.

3. En matière de pérennité, investir dans la formation des ménages et des comités de l'eau se révèle payant.

Les projets doivent prévoir des activités de formation au stade de la conception. Les communautés dont les ménages bénéficient d'une telle formation sont plus satisfaites de leur système et davantage disposées à payer les coûts d'entretien ; elles maintiennent les équipements physiques en meilleur état ; et elles assurent une exploitation et un entretien de meilleure qualité. Parallèlement, la formation des membres du comité de l'eau permettra au bout du compte d'améliorer l'exploitation et l'entretien, ainsi que la gestion financière, du système.

4. L'adoption de normes de conception plus souples permet d'éviter les modifications ponctuelles, qui compromettent l'intégrité du système.

Les projets doivent être conçus selon des normes plus souples, de sorte que la prise en charge du coût de raccordement correspondant à un niveau de service plus élevé soit prévue dans la conception initiale du projet pour les communautés qui le souhaitent. Il convient également de prévoir l'option inverse pour les communautés qui préfèrent payer moins. Sans cette souplesse, l'équipe du projet risque de concevoir un système trop rigide, que la population n'est pas disposée à entretenir, ou trop élémentaire, auquel cas elle s'expose à des modifications ponctuelles du système.

Approvisionnement en eau et assainissement :
groupes régionaux

GREA-Afrique orientale et australe
Banque mondiale
P.O. Box 30577
Nairobi, Kenya
Téléphone 254-2-260400
Télécopie 254-2-260386

GREA-Afrique occidentale et centrale
Banque mondiale
B.P. 1850
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone 225-442227
Télécopie 225-441687

GREA-Asie de l'Est et Pacifique
Banque mondiale
P.O. Box 1324/JKT
Jakarta 12940, Indonésie
Téléphone 62-21-5299-3003
Télécopie 62-21-5299-3004

GREA-Asie du Sud
Banque mondiale
55 Lodi Estate
P.O. Box 416
New Delhi, 110003 Inde
Téléphone 91-11-4690488
Télécopie 91-11-4628250

GREA-Région andine
Banque mondiale
Casilla 8692
La Paz, Bolivie
Téléphone 591-2-316718
Télécopie 591-2-392769

Conception graphique : Grundy & Northedge

1997 Banque internationale pour la reconstruction
et le développement/Banque mondiale
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433
États-Unis
Tous droits réservés
Fait aux États-Unis d'Amérique

Le présent rapport a été préparé et publié par le
Programme d'approvisionnement en eau et
d'assainissement PNUD - Banque mondiale. Pour en
obtenir un exemplaire, s'adresser au siège du
Programme, à Washington. Les citations sont
autorisées, à condition d'en indiquer la source.

Imprimé sur papier recyclé à 100%.

Le présent rapport est également disponible en
anglais et en espagnol, et sous forme électronique à
l'adresse suivante: www@wsp.org.